



ELEVES ENTRANT AU  
Lycée Jean-Baptiste POQUELIN en



1<sup>ère</sup> Professionnelle : MGA, ARCU,  
COMMERCE (AGEC), VENTE (PVOC)

Bonjour,

Vous avez été affecté au Lycée Jean Baptiste Poquelin et nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre beau lycée.

Voici ci-dessous la liste des documents que vous devrez rapporter **lundi 05 juillet 2021**, pour les élèves entrant en :

**MGA et ARCU de 14h00 à 15h00 et  
AGEC et PVOC de 15h00 à 17h00.**

- Fiche d'affectation AFFELNET que vous récupérez via les téléservices
- Fiche d'inscription 2021/2022 téléchargée depuis le site du lycée : <http://www.lycee-jbpoquelin.fr> - dûment complétée et photo d'identité récente **collée**
- Un RIB
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- EXEAT (fourni par votre établissement d'origine, sauf si vous étiez à Poquelin en 2020-2021)
- les bulletins scolaires de l'année 2020/2021 (sauf si vous étiez à Poquelin en 2020-2021)
- Une photo supplémentaire récente d'identité avec le nom et le prénom de l'élève au dos qui servira à établir votre carte d'accès au lycée (sauf si vous étiez à Poquelin en 2020-2021 vous devrez montrer votre carte de lycéen afin de vérifier son état)
- Attestation CAF de restauration ou de quotient familial ou le document sur : [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables)
- Un chèque de 80€ à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Poquelin** encaissé mi-septembre 2021

A très bientôt.

La Direction